

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Comme le député vient de le mentionner, des négociations sont en cours. Je n'en connais pas les résultats et je ne dois rien en divulguer, je pense, pour le moment.

L'ATTRIBUTION DE LA LIAISON EDMONTON-CALGARY
VERS LES ÉTATS-UNIS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a pris une décision relative à l'expansion des routes aériennes de l'Ouest canadien et, en particulier, de la liaison Edmonton-Calgary vers les États-Unis?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): C'est assurément une des préoccupations du ministère et c'est un but que nous cherchons à atteindre.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA MESURE RELATIVE À L'AUGMENTATION DU TAUX DE
BASE DES PENSIONS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Considérant l'assurance donnée à la Chambre le 17 mai par le ministre qui a dit espérer être en mesure, avant la fin de mai, d'annoncer le bill du gouvernement tendant à modifier la loi sur les pensions, de manière à augmenter le taux de base de la pension d'invalidité de guerre, et comme il ne reste plus que huit ou neuf heures avant la fin de mai, le ministre est-il maintenant en mesure de présenter ce bill?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, mon ministère travaille actuellement à ce projet de loi et j'espère le présenter à la Chambre avant longtemps. Je ne pense pas que nous puissions l'avoir ici avant ce soir.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire si le bill reprendra les recommandations du groupe d'étude mixte concernant le taux de base de la pension d'invalidité de guerre?

M. MacDonald (Cardigan): Je préférerais ne faire aucune déclaration à ce sujet en ce moment. On le verra bien quand sera présenté le projet de loi.

Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

L'ORDRE DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES ET LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT—LES CRITÈRES DE
RÉPARTITION SELON LES RÉGIONS

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Environnement. Étant donné que sur la liste des priorités dont on a fait rapport aujourd'hui, le gouvernement ne semble pas attacher autant d'importance à la protection de l'environnement qu'au bilinguisme, le ministre nous dirait-il si l'ordre de priorité s'applique également à toutes les régions du pays?

● (1520)

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Je n'ai rien à dire, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ASSASSINAT DE DEUX CANADIENNES AUX CHUTES
VICTORIA—ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LE
RAPPORT DU HAUT-COMMISSAIRE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le ministre est-il prêt à déposer sur le bureau du greffier copie du rapport préparé par le haut-commissaire du Canada, M. A. M. Leith, donnant la véritable version des circonstances entourant le meurtre, en Zambie, de deux citoyennes du Canada, rapport qui, paraît-il, contredit formellement les propos du ministre des Affaires étrangères de la Zambie?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, si la Chambre y consent, je ferai une brève déclaration. Je n'ai pas l'intention de déposer la communication que j'ai reçue du haut commissaire adjoint, car c'est un document confidentiel. Cependant, je veux bien exposer l'essentiel des divergences si la Chambre m'autorise à faire une déclaration maintenant.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Fairweather: On revient aux motions.

M. l'Orateur: A l'ordre. Pour expliquer ce que nous faisons maintenant, je signalerai que le ministre demande de revenir aux motions afin de faire une déclaration. La Chambre préférerait-elle que nous allions jusqu'au bout de la période des questions et que le ministre fasse ensuite sa déclaration à l'appel des motions conformément à l'article du Règlement qui invite des commentateurs des partis d'opposition? La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.